

## **PROCES VERBAL DE LA REUNION EXTRAORDINAIRE DU 11 AOUT 2016**

### **PRESENTS POUR LA CFDT**

Mmes Carole Daphaud, Isabelle Robert

Mrs Jean Luc Farfal et Patrick Spada

Isabelle Robert remplacera Mme Charles en tant que titulaire

- 1 INFORMATION/CONSULTATION SUR UN PROJET D'EVOLUTION DU MODE D'EXPLOITATION DE 10 MAGASINS DE LA BRANCHE SUPERMARCHE
  
- 2 INFORMATION/CONSULTATION SUR UN PROJET D'EVOLUTION DU MODE D'EXPLOITATION DE 2 MAGASINS DE LA BRANCHE SUPERMARCHE

Mr Doré informe le CCE qu'en conséquence de la fin de cycle des élections, UNSA devient représentatif et que Mme Fantoni est nommée RS .

Mr Delmas souhaite s'exprimer.

Vous êtes en quelque sorte des précurseurs sur une avancée sociale au niveau de la FRANCHISE.

Qu'il ne connaît pas d'enseigne ou le passage d'intégrés vers de la franchise se fasse avec autant de social.

- La Direction demande si les organisations syndicales veulent faire des remarques
  - ➔ La délégation FO demande la parole, elle tient à préciser que lors du dernier CCE elle avait voulu lire leur déclaration et donner un avis favorable. Elle estime que les supermarchés choisis sont des magasins en difficultés, qu'elle donne un avis favorable pour sauver l'emploi et qu'elle avait une entière confiance dans la famille HADJEZ le MASTER FRANCHISE. Que la Direction a fait une avancée sociale et que contrairement au magasin de GRIGNY où il était question de fermer le magasin elle avait donné un avis défavorable.
  
  - ➔ La délégation CFDT prend la parole, elle fait savoir qu'elle va surement choquer, mais qu'elle ne peut pas laisser la délégation FO comparer le magasin de GRIGNY où le personnel est reclassé dans DCF (dans les plus proches supermarchés avec une prime de transport intégrée dans leur salaire à ceux ou le trajet serait rallongé) avec 12 supermarchés qui partent à la franchise.

Que les quelques avancées sociales que la Direction a négocié avec la famille HADJEZ sont pour la plupart dans la convention collective.

Qu'elle espérait que chaque organisation syndicale avait pris des renseignements sur la famille HADJEZ car l'eldorado du monde du travail qu'elle avait essayé de nous faire croire est en réalité que des leurres.

Et qu'une fois les 15 mois écoulés, elle ferait ce qu'elle veut avec le personnel, même si DCF étant à 49% la famille HADJEZ elle en avait 51%.

Comment FO pouvait garantir l'emploi pour les 318 salariés de DCF : rien ne prouve que le MASTER FRANCHISE garde le personnel après les 15 mois légaux.

- La Direction demande les avis aux organisations syndicales

CFDT DEFAVORABLE

CGT DEFAVORABLE

UNSA DEFAVORABLE

CGC FAVORABLE

FO FAVORABLE

7 POUR / 7 CONTRE

Il est donc impossible de sortir un avis

La Direction demande aux organisations syndicales si elles restent sur leur position, la CFDT répond que OUI.

#### - 3 INFO TRESORERIE

Jean Luc LECOURT trésorier du CCE remet aux membres du CCE le rapport de l'expert comptable signé sur les comptes du CCE.

#### - 4 INFO DIRECTION

La Direction nous fait part que la réunion sur la recomposition du CCE aura lieu le 16 septembre 2016.

FIN DE LA REUNION